

GUIDE PRATIQUE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART

Programmes d'histoire de l'art
Département des sciences historiques
Université Laval

Document préparé par Robert Marcoux et Layna De Roy
avec la collaboration de Marianne Demers-Desmarais et Françoise Lucbert

Version révisée, 2025

Note: ce document pédagogique peut être reproduit sans demander la permission des auteurs pour les cours d'histoire de l'art (HAR) de l'Université Laval.

TABLE DES MATIÈRES

1. LA RECHERCHE EN BIBLIOTHÈQUE.....	4
1.1 La Bibliothèque	4
Le Secteur Arts (BNF, 4 ^e étage)	4
La Médiathèque (BNF, 4 ^e étage)	5
1.1.2 La Collection de la Référence (BNF, 1 ^{er} étage)	5
1.1.3 La salle Argus (BNF, 1 ^{er} étage, local 1042)	5
1.1.4 La section des livres rares (BNF, 5 ^e étage, local 5164)	6
1.1.5 Le service de Prêt entre bibliothèques	6
1.1.6 La salle de lecture de l'École d'architecture (Petit Séminaire de Québec, 1, Côte-de-la-Fabrique, rez-de-chaussée local 1115).....	6
1.1.7 La Bibliothèque La Fabrique (Édifice de la Fabrique, 295, boul. Charest Est, local 2380).....	7
1.2.1 Précision et élaboration du sujet.....	7
1.2.2 Les espaces Web disciplinaires	8
1.2.3 Sources primaires, secondaires et « tertiaires »	11
1.2.4 L'outil de recherche Sofia.....	14
1.2.5 Les réserves de cours.....	15
1.2.6 Localiser un document dans la Bibliothèque.....	15
2. LES BASES DE DONNÉES ET LA RECHERCHE D'IMAGES	16
2.1 Les bases de données.....	16
2.1.1 Chercher avec les bases de données électroniques	17
2.1.2 <i>Art Full Text</i>	Erreur! Signet non défini.
2.1.3 <i>Avery Index to Architectural Periodicals</i>	Erreur! Signet non défini.
2.1.4 <i>ARTbibliographies Modern</i>	Erreur! Signet non défini.
2.1.5 <i>International Bibliography of Art</i>	Erreur! Signet non défini.
2.1.6 Autres bases de données pertinentes.....	Erreur! Signet non défini.
2.2 L'accès à distance aux ressources électroniques	17
2.3 La recherche d'images	17
3. LA PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE.....	19
3.1 Les parties du travail	19
3.1.1 La page titre	19
3.1.2 La table des matières	20
3.1.3 Le texte	20
3.1.4 Les notes de bas de page ou en fin de texte	20
3.1.5 La bibliographie.....	22
3.1.6 La liste des illustrations	23
3.1.7 Les illustrations	24
3.2 La pagination.....	24
3.3 Présentation des notes et références bibliographiques	24
3.4 Usage des abréviations d'expressions latines (latinismes)	25
4. RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES RELATIVES À LA RECHERCHE ET À LA PRÉSENTATION DES TRAVAUX.....	27
Annexe 1 :	28

Annexe 2 :	29
Annexe 3 :	30

1. LA RECHERCHE EN BIBLIOTHÈQUE

La première partie de ce guide vise à expliquer les principes de base de la recherche en bibliothèque pour le domaine de l'histoire de l'art. Elle s'appuie sur les ressources disponibles à la Bibliothèque de l'Université Laval, que les étudiants de tous cycles seront appelés à utiliser régulièrement.

1.1 La Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval occupe deux pavillons, Jean-Charles-Bonenfant et Alexandre-Vachon. C'est au **pavillon Bonenfant** que l'on trouve la majeure partie des collections, c'est-à-dire celles consacrées aux sciences humaines et sociales.

Voici les collections et services offerts au pavillon Bonenfant qui sont essentiels à la recherche en histoire de l'art : les **Livres rares**, la **Collection de la Référence**, la salle **Argus** (journaux, périodiques courants et microformes), les différents services du **Prêt, d'Aide à la recherche** et du **Prêt entre bibliothèques**.

À ces ressources, s'ajoute le **Secteur Arts** qui présente une vaste collection documentaire nécessaire à la réalisation de recherches rigoureuses en histoire de l'art.

Le Secteur Arts (BNF, 4^e étage)

On y trouve plusieurs ouvrages généraux et de référence en histoire de l'art tels que des monographies, des catalogues d'exposition et des catalogues raisonnés, ainsi que la majeure partie des numéros courants des périodiques d'art et d'architecture auxquels la Bibliothèque est abonnée.

 **À noter :** est mis à la disposition des étudiants un numériseur placé à proximité de la collection de la Référence. Son usage est gratuit. Il offre la possibilité d'obtenir des reproductions d'images de qualité tout en s'assurant de leur provenance.

Font partie du personnel du Secteur Arts, ces personnes-ressources en histoire de l'art :

- Marianne Demers-Desmarais, Bibliothécaire-conseil en histoire de l'art, architecture, arts visuels et en design (BNF, local 4165) ;
- Audrey Leblond, technicienne en documentation (BNF, local 4161)

Marianne Demers-Desmarais conseille les étudiants dans leurs recherches documentaires (livres, périodiques, bases de données). Audrey Leblond propose des services d'aide à la recherche et oriente les étudiants dans la localisation des documents.

La Médiathèque (BNF, 4^e étage)

Y est conservée la documentation filmique disponible pour le prêt. De plus, la médiathèque loge la **Réserve de cours** qui met à la disposition des étudiants des documents déposés à la demande des professeurs en histoire de l'art.

1.1.2 La Collection de la Référence (BNF, 1^{er} étage)

La Collection de la Référence est constituée d'ouvrages généraux et spécialisés, comme des encyclopédies, des dictionnaires et des répertoires d'indexation, que l'on consulte sur place pour obtenir des renseignements ou des références sur un sujet particulier.

 **À noter** : les ouvrages de référence en art sont regroupés au Secteur Arts (BNF, 4^e étage).

1.1.3 La salle Argus (BNF, 1^{er} étage, local 1042)

Dans la salle Argus sont conservés les journaux imprimés et les numéros de l'année en cours de la plupart des périodiques auxquels la Bibliothèque est abonnée. On y trouve aussi les collections de microformes (microfiches et microfilms) qui comprennent de nombreux ouvrages anciens, dont certains traités d'art et d'architecture.

1.1.4 La section des livres rares (BNF, 5^e étage, local 5164)

C'est au secteur des [livres rares](#) de la Bibliothèque que sont conservés de nombreux documents originaux, tant anciens que récents. La consultation se fait sur place selon un horaire précis. La photocopie des documents exige l'autorisation du responsable et elle est faite par un membre du personnel.

1.1.5 Le service de Prêt entre bibliothèques

[Le service de Prêt entre bibliothèques](#) (PEB) permet d'emprunter d'une autre bibliothèque un document qui ne fait pas partie de la Bibliothèque de l'Université Laval. Les demandes se font en ligne *via* l'outil de recherche [Sofia](#).

1.1.6 La salle de lecture de l'École d'architecture (Petit Séminaire de Québec, 1, Côte-de-la-Fabrique, rez-de-chaussée local 1115)

[La salle de lecture de l'École d'architecture](#) relève de la Bibliothèque, mais est située hors campus. Cette salle de lecture conserve la majorité des périodiques d'architecture ainsi que de nombreux ouvrages de référence et monographies. La salle de lecture de l'École d'architecture est accessible à toute la communauté universitaire.

On y trouve un comptoir du prêt. Il est possible aussi de faire venir au pavillon Bonenfant des ouvrages localisés à l'École d'architecture. Les demandes de livraison doivent être effectuées à partir de [Sofia](#). Pour ce faire, on doit cliquer sur le bouton **Obtenir/Réserver**, le même qui sert à réserver un document emprunté ou localisé dans une autre bibliothèque (PEB).

 **À noter**: il faut parfois compter quatre jours ouvrables avant qu'un document ne soit livré à l'endroit désiré.

1.1.7 La Bibliothèque La Fabrique (Édifice de la Fabrique, 295, boul. Charest Est, local 2380)

L'Édifice La Fabrique dispose aussi d'une petite [bibliothèque](#) spécialisée en art et en design. Les étudiants peuvent y emprunter des livres et des périodiques en plus de s'y faire livrer des documents en provenance du campus. **Toutefois, aucun moyen reprographique (photocopieur ou numériseur) n'est offert sur place pour les étudiants qui ne sont pas inscrits à l'École d'art ou à l'École de design.** Mentionnons enfin qu'il est possible de faire venir au pavillon Bonenfant des ouvrages localisés à la Bibliothèque La Fabrique. La demande de livraison s'effectue via l'outil de recherche [Sofia](#), à l'aide du bouton « Obtenir/réserver » affiché dans l'encadré des options d'accès de chaque document.

 **À noter :** pour toutes questions concernant les outils de recherche, collections documentaires et différents [services](#) proposés par la Bibliothèque, ne pas hésiter à solliciter l'[Aide à la recherche](#) offerte en personne, par téléphone, courriel et clavardage.

1.2 La recherche

1.2.1 Précision et élaboration du sujet

Au commencement d'un travail de recherche, il faut s'attacher à bien définir le sujet choisi. Pour ce faire, il est indispensable de consulter nombre de références, afin de collecter les informations qui seront pertinentes à l'analyse de l'objet d'étude. À partir de ces informations, des dossiers de recherche sont constitués (fiches de lecture, notes, citations) en fonction des aspects que l'on souhaite aborder.

Par exemple, si on travaille sur la peinture murale la *Dernière Cène* de Léonard de Vinci, il sera utile de recueillir dans un premier temps des informations concernant :

- la biographie de l'artiste;
- les écrits de l'artiste;
- le contexte artistique de la Renaissance italienne;
- le contexte historique de la République de Milan à l'époque de Léonard de Vinci;
- les études sur le style du peintre;

- les études sur les représentations du thème de la *Dernière Cène* par différents artistes à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance;
- les études portant spécifiquement sur la *Dernière Cène* de Léonard de Vinci;
- les études portant sur les aspects techniques de l'œuvre de Léonard de Vinci et de ses contemporains;
- les études sur l'iconographie chrétienne et la place qu'y occupe la *Dernière Cène*.

Pour trouver ces renseignements, il sera bon, lors de la consultation des outils de recherche (comme [Sofia](#), dont il est question à la **section 1.2.4**), d'user non seulement de l'expression « Dernière Cène » ou « Léonard de Vinci » comme termes de recherche, mais aussi d'expressions comme « Renaissance italienne », « peinture italienne », « iconographie chrétienne », « peinture murale », « Santa Maria delle Grazie » (Sainte-Marie-des-Grâces), etc. Ainsi, un répertoire de mots-clés en lien avec votre objet d'étude devra être constitué afin que vos recherches ne négligent aucun pan fondamental du sujet.

1.2.2 Les espaces Web disciplinaires

Le site Internet de la Bibliothèque de l'Université Laval identifie, pour chaque discipline, les principaux ouvrages de référence dans les [espaces Web disciplinaires](#), lesquels contiennent chacun une liste d'ouvrages d'introduction et de guides méthodologiques qu'un étudiant-chercheur peut utiliser comme point de départ à sa recherche. La documentation proposée dans ces espaces est organisée par catégories telles que : articles, livres électroniques, dictionnaires et encyclopédies. Les espaces en lien avec [l'histoire de l'art](#) donnent accès notamment à des **périodiques scientifiques** (sous l'onglet « Articles ») et des **banques d'images**, en plus de regrouper des **ouvrages de synthèse théoriques et historiographiques** (sous l'onglet « [Livres et catalogues d'art](#) ») essentiels à la bonne réalisation d'une recherche.

 **À noter :** ne manquez pas de relever les références mentionnées dans les bibliographies des documents consultés. Elles constituent un raccourci efficace permettant d'étoffer rapidement les prémisses d'une recherche.

Collections

Il existe en histoire de l'art de grandes collections d'ouvrages dirigées par des spécialistes. Elles sont généralement des valeurs sûres qui suggèrent une vue de surplomb sur la discipline, tout en servant d'aiguillon sur certains sujets précis. En voici quelques exemples :

- L'Univers des formes

ARASSE, Daniel et Andreas TÖNESMANN. La Renaissance maniériste, Paris, Gallimard, 1997.

- Le Temps des images

BELTING, Hans. Pour une anthropologie des images, Paris, Gallimard, 2004.

- The Pelican History of Art

CLEGG, Elizabeth. Art, Design and Architecture in Central Europe, 1890-1920, New Haven, Yale University Press, 2006.

- L'Univers de l'art

ANTLIFF, Mark et Patricia LEIGHTEN. Cubisme et culture, Paris, Thames & Hudson, 2002.

- Comprendre et reconnaître

EWIG, Isabelle et Guitemie MALDONADO. Lire l'art contemporain : dans l'intimité des œuvres, Paris, Larousse, 2005.

- Tout l'art

MARCADÉ, Jean-Claude. L'avant-garde russe 1907-1927, Paris, Flammarion, 2007.

- Guide Hazan

FUGA, Antonella. Techniques et matériaux des arts, Paris, Hazan, 2005.

Pour un approfondissement de certaines problématiques en histoire de l'art, dans le champ de l'esthétique et, plus largement, en sciences humaines, consultez notamment ces collections qui présentent des perspectives de recherche rigoureuses et variées :

- NRF Essais

SCHAEFFER, Jean-Marie. Les Célibataires de l'art : pour une esthétique sans mythes, Paris, Gallimard, 1996.

- Paradoxe

DIDI-HUBERMAN, Georges. Images malgré tout, Paris, Minuit, 1996.

- Critique

HEINICH, Nathalie. La gloire de Van Gogh : essai d'anthropologie de l'admiration, Paris, Minuit, 1992.

- Bibliothèque des histoires, série illustrée

BAXANDALL, Michael. L'œil du Quattrocento : l'usage de la peinture dans l'Italie de la Renaissance, Paris, Gallimard, 1985.

- Œuvres en sociétés

FEND, Mechthild, Mélissa HYDE et Anne LAFONT, dir. Plumes et pinceaux : discours de femmes sur l'art en Europe, 1750-1850, Dijon & Paris, Les Presses du réel & Institut national d'histoire de l'art, 2012.

- Art et Société

PRIGOT, Aude. La réception de Rembrandt à travers les estampes en France au XVIII^e siècle, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

- Æsthetica

FLÉCHEUX, Céline, Pierre-Henry FRANGNE et Didier LAROQUE, dir. Le sublime : poétique, esthétique, philosophie, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

- Architecture

ANDRIEUX, Jean-Yves, Fabienne CHEVALLIER et Anja KERVANTO NEVANLINNA, dir. Idée nationale et architecture en Europe, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

- Images, Médiums

CARERI, Giovanni et Georges DIDI-HUBERMAN, dir. L'histoire de l'art depuis Walter Benjamin, Paris, Éditions Mimésis, 2015.

- L'Ordre philosophique

MORIZOT, Baptiste et Estelle ZHONG MENGUAL. Esthétique de la rencontre : l'énigme de l'art contemporain, Paris, Seuil, 2018.

- *La Librairie du XXI^e siècle*

DAMISCH, Hubert. *La ruse du tableau : la peinture ou ce qu'il en reste*, Paris, Seuil, 2016.

- *Les Mondes de l'art*

ARASSE, Daniel. *L'Ambition de Vermeer : suivi de Les allégories privées de Vermeer*, Paris, Klincksieck, 2016.

- *Collection d'esthétique*

MARIN, Louis. *Études sémiologiques. Écritures, peintures*, Paris, Klincksieck, 2005.

- *L'Esprit et les formes*

LESSING, Gotthold Ephraim. *Laocoon ou Des frontières respectives de la peinture et de la poésie*, Paris, Klincksieck, 2011.

1.2.3 Sources primaires, secondaires et « tertiaires »¹

Dans un travail de recherche universitaire, on doit faire attention au type de ressources utilisées : on ne doit retenir que celles ayant une valeur scientifique reconnue et écarter les autres.

Un **texte scientifique** est le fruit d'une recherche méthodique et vérifiée. Ce texte est **signé**, accompagné d'un **appareil critique** et d'une **bibliographie**. L'auteur assume ainsi la responsabilité de ses idées. De plus, au moyen de l'appareil critique et de la bibliographie, il rend transparent au lecteur son cheminement intellectuel, de manière à lui permettre de vérifier les sources qu'il a consultées. Le texte scientifique peut être un livre, un chapitre de livre, un article d'encyclopédie ou un article de revue.

¹ À cette tripartition des sources, on préfère souvent la distinction simple entre « sources » (primaires) et études (secondaires et tertiaires).

Sources primaires

Les sources primaires sont des **documents de première main (originaux), contemporains ou antérieurs au sujet de recherche** qui informent directement ou indirectement ce dernier. Certains documents, comme les écrits d'artistes, sont souvent édités et publiés. D'autres sont conservés à l'état de manuscrits dans des dépôts d'archives. Font partie des sources primaires, par exemple, les traités sur l'art ancien et moderne, les correspondances d'artistes, les revues artistiques, les écrits philosophiques et scientifiques de la période étudiée, les manifestes, les tracts et les affiches. Voici quelques exemples de sources primaires publiées :

BAUDELAIRE, Charles. « Le peintre de la vie moderne », dans *Curiosités esthétiques : l'art romantique et autres œuvres critiques*, Paris, Garnier, 1987, p. 453-500.

BLONDEL, Jacques-François. *Cours d'architecture ou Traité de la décoration, distribution & construction des bâtiments*, 6 vols., 3 atlas, Paris, Desaint, 1771-1777. (Réédition, 6 vols, 1 portfolio, Paris, Éditions du Patrimoine, 2001)

BOCCIONI, Umberto, et al. « Les Exposants au public », dans LISTA, Giovanni, *Futurisme. Manifestes – proclamations – documents*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1974, p. 167-171.

CÉZANNE, Paul. *Correspondance*, recueillie, annotée et préfacée par John Rewald, Paris, Grasset, 1978.

DUGDALE, Alexandra, éd. *Tracey Emin: my life in a column*, New York, Rizzoli, 2011.

GREENBERG, Clement. « Avant-garde et Kitsch » [1939], dans *Art en théorie, 1900-1990 : une anthologie*, Paris, Hazan, [1992] 1997, p. 589-601.

HEGEL, Goerg Wilhelm Friedrich. [*Esthétique*](#), trad. de l'allemand par Samuel Jankélévitch, 4 vols., Paris, Flammarion, 1979.

[*La Révolution surréaliste*](#), Paris, Jean-Michel Place, 1975. (Réédition fac-similé des douze numéros de la revue du groupe surréaliste publiée à Paris chez Gallimard, 1^{er} décembre 1924 au 15 décembre 1929).

VIGÉE LE BRUN, Louise-Élisabeth. [*Souvenirs \(1755-1842\) : énoncé des différents bruits, conseils sur la peinture du portrait*](#), texte établi, présenté et annoté par Geneviève Haroche-Bouzinac, Paris, Les éditions Honoré Champion, 2015.

 **À noter** : les sources de première main en art se trouvent principalement dans la collection courante (BNF, 4^e étage). Ce ne sont souvent pas les éditions originales, mais le contenu constitue quand même une source primaire.

Plusieurs sources primaires sont disponibles en texte intégral. Ces quelques sites proposent des sources primaires en version électronique :

Bibliothèque nationale de France. [*Europeana*](#).

Bibliothèque nationale de France. [*Gallica*](#).

Library of Congress. [*American Memory*](#).

TREMBLAY, Jean-Marie. [*Classiques des sciences sociales*](#).

Sources secondaires

Les sources secondaires réunissent les **travaux scientifiques sur un sujet précis ou élargi, ou encore les textes théoriques et méthodologiques qui en permettent l'approche**. Ces études sont **signées** et comportent des références autant qu'une bibliographie détaillée. Parfois, elles incluent aussi une liste des sources primaires consultées. Une bonne connaissance des sources secondaires publiées sur un sujet est la base de toute recherche en histoire de l'art.

Sources tertiaires

Les sources tertiaires sont des **textes dérivés et généraux, réalisés uniquement à partir de sources secondaires, et qui ne sont pas toujours signés**. Par exemple, **les textes de vulgarisation sont souvent des sources tertiaires**. Dans la majorité des cas, ces documents s'éloignent de façons variables des sources secondaires qui leur servent de référence. **L'historien de l'art ne peut ériger les fondements de sa recherche sur de tels textes, le plus souvent rédigés par des non-spécialistes**. D'un point de vue scientifique, ces textes peuvent présenter une **qualité douteuse** : ils ne sont pas nécessairement à jour, leurs sources sont mal identifiées ou encore ne le sont pas du tout. Bien qu'on les dise tertiaires, ces documents sont souvent dérivés, au quatrième ou au cinquième degré.

Un travail universitaire ne doit pas se construire sur des sources contestables ou hasardeuses. Or, on trouve de nombreux textes de ce type sur Internet. Donc il faut être vigilant. Par exemple, notons les multiples sites web aux données invérifiables, certains articles de *Wikipedia*, etc. De même, on trouve en version imprimée des documents de ce type sur lesquels on ne peut faire reposer sa recherche : les encyclopédies commerciales, certains textes promotionnels et des articles publiés dans les revues de vulgarisation.

1.2.4 L'outil de recherche Sofia

Sofia vous permettra de chercher de la documentation efficacement dans tout le réseau des bibliothèques universitaires du Québec (incluant celle de

l'Université Laval), ainsi que dans des milliers d'autres bibliothèques à travers le monde. Pour tout connaître des multiples fonctionnalités de cet outil et ainsi optimiser vos recherches, référez-vous aux [tutoriels](#) simples et rapides mis à votre disposition.

1.2.5 Les [réserves de cours](#)

Elles comprennent les ouvrages, les documents photocopiés et les images déposés par l'enseignant (professeurs et chargés de cours) à la Médiathèque. On accède physiquement à ces documents au comptoir du prêt de la [Médiathèque](#) (BNF, 4^e étage). [Sofia](#) permet de consulter le contenu des réserves de chaque enseignant. Pour ce faire, il suffit de cliquer sur le lien « [Réserve de cours](#) » situé dans la partie supérieure de la page d'accueil de [Sofia](#).

1.2.6 Localiser un document dans la Bibliothèque

Après avoir trouvé un ouvrage dans [Sofia](#), il reste à le localiser dans la Bibliothèque. Pour ce faire, on note **l'endroit** où il est conservé et la **cote** du document. La cote, constituée de lettres et de chiffres, est attribuée en fonction d'un plan de classification des ouvrages. La Bibliothèque de l'Université Laval utilise le plan de classification de la Bibliothèque du Congrès ([Library of Congress](#)) qui identifie les principaux champs de la connaissance par classes alphanumériques. Par exemple, les ouvrages en art sont regroupés sous la grande classe N (Beaux-Arts), elle-même subdivisée en sous-classes (NA : architecture, NB : sculpture, NC : arts graphiques, ND : peinture, NE : gravure, NK : arts décoratifs, NX : art moderne et théories de l'art). Ce type de classification permet de grouper des documents traitant du même sujet.

2. LES BASES DE DONNÉES ET LA RECHERCHE D'IMAGES

Pour se documenter sur un sujet, les périodiques spécialisés constituent une source indispensable puisque la recherche de pointe y est publiée sous forme d'articles. La deuxième partie du présent guide concerne le fonctionnement des bases de données où sont indexés les articles de revues scientifiques.

2.1 Les bases de données

L'outil de recherche [Sofia](#) indique les titres de tous les périodiques disponibles à la Bibliothèque et donne accès à plusieurs articles de périodiques en format électronique. Toutefois, **il ne permet pas de repérer l'ensemble des articles disponibles dans les collections de la Bibliothèque**, qu'ils soient électroniques ou imprimés. Pour une recherche exhaustive, il faut utiliser les bases de données qui recensent les articles publiés dans un champ donné². Ces outils couvrent toute la littérature spécialisée dans les domaines ciblés. Ils offrent également plus de fonctionnalités et d'index de recherche, ce qui permet de les interroger de façon beaucoup plus précise.

 **À noter** : comme mentionné à la section 1.2.2 de ce guide, sur le site de la Bibliothèque de l'Université Laval, on peut accéder à l'espace Web disciplinaire consacré à l'histoire de l'art. Cet espace fournit une [liste de bases de données](#) pertinentes au domaine de l'histoire de l'art. Pour ouvrir ces bases de données, il suffit de cliquer sur le lien identifiant chacune d'elles, et de s'authentifier avec **IDUL** et **NIP**. Il est également possible d'obtenir l'entièreté des bases de données auxquelles l'Université Laval est abonnée en consultant la [liste alphabétique](#) disponible par [Sofia](#).

² En plus des articles de périodiques, certaines revues d'indexation recensent aussi les livres, les ouvrages collectifs, les journaux, etc.

2.1.1 Chercher avec les bases de données électroniques

Il est conseillé de choisir les [bases de données](#) à interroger selon la nature du sujet traité. Par exemple, si le sujet porte sur l'art moderne et contemporain, la recherche dans la base *ARTbibliographies Modern* est recommandée. Dans le cas d'un travail portant sur un artiste canadien, il est pertinent de chercher dans la base *Érudit*.

Pour une recherche réussie, on doit d'abord préciser les termes et expressions qui cernent au mieux le sujet de la recherche (voir l'exemple à la section 1.2.1 de ce guide). Parfois, interroger une base de données avec un terme spécifique peut être infructueux, mais l'utilisation de son synonyme peut donner de bons résultats. **Il est nécessaire de trouver les équivalents anglais des mots-clés choisis parce que la plupart des termes indexés dans les bases de données n'utilisent pas le français comme langue de communication.**

 **À noter :** il est utile de consulter plusieurs bases de données pour une recherche approfondie sur le sujet.

2.2 L'accès à distance aux ressources électroniques

La Bibliothèque de l'Université Laval est abonnée à plusieurs ressources accessibles en ligne : bases de données, [dictionnaires et encyclopédies](#), banques d'images, etc. Pour y avoir accès à distance, on doit s'authentifier avec **IDUL** et **NIP**. Pour obtenir plus d'informations sur l'accès aux ressources électroniques, vous pouvez consulter la page qui leur est consacrée sur le site de la [Bibliothèque](#).

2.3 La recherche d'images

On entend par *banques d'images* des collections d'images numérisées (reproductions d'œuvres d'art : peintures, sculptures, photographies, monuments, etc.). Une liste exhaustive de banques d'images est présentée sur l'espace Web disciplinaire Histoire de l'art du site de la Bibliothèque de l'Université Laval sous la rubrique « [Images](#) ».

Il est à noter que les sites Internet officiels de la plupart des grands musées du monde sont généralement une excellente source pour appuyer sa recherche d'images de qualité. Vous trouverez également un vaste choix d'images de différentes natures (architectures, cartes, etc.) sur la plateforme de collections numériques [KALOS](#) à laquelle il est possible d'accéder avec l'**IDUL** et le **NIP**.

3. LA PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE

La présentation d'un travail de recherche doit renseigner le lecteur sur le contenu du travail et sur les sources utilisées par l'auteur. Il est **essentiel d'identifier les informations et les sources utilisées**, les hypothèses de travail discutées ou critiquées, et la provenance des illustrations reproduites, de façon que le lecteur puisse retracer aisément chacun de ces éléments.

Il est tout aussi nécessaire que ces **références soient présentées d'une manière claire, cohérente et uniforme**. Les éléments d'information, aussi bien que les éléments de l'argumentation, doivent être organisés selon un ensemble de conventions répondant aux exigences de la recherche universitaire. Font partie de cet ensemble de conventions tout ce qui concerne les citations, les paraphrases, les notes en bas de page (ou en fin de texte), la bibliographie, la légende complète et la liste des illustrations.

3.1 Les parties du travail

Un travail de recherche universitaire doit comporter les parties suivantes, disposées dans l'ordre selon lequel elles sont présentées ici.

3.1.1 La page titre

Pour tous les types de travaux universitaires, une page titre doit identifier les éléments suivants : le **nom de l'étudiant**, le **programme** auquel il est inscrit, le **titre du travail de recherche** (en minuscules et en caractères gras), l'**intitulé du cours et son numéro**, le **nom du professeur** ainsi que le **nom de l'institution** et la **date de remise** du travail (voir l'annexe 1 pour un modèle de page titre).

3.1.2 La table des matières

La table des matières présente la structure détaillée du texte ou de l'ouvrage. Elle doit fournir les principales divisions du texte, soit les titres et les sous-titres, avec les numéros de pages correspondants au début de chacune de ces divisions. On y mentionne également, selon le cas, les pages liminaires, c'est-à-dire celles qui précèdent l'introduction : préface et avant-propos. Les pages liminaires doivent être numérotées en chiffres romains (voir la section 3.2 sur la pagination et l'annexe 2 pour un modèle de table des matières).

3.1.3 Le texte

Un travail de recherche universitaire doit se présenter comme un texte suivi, lequel, pour être bien compris de son lecteur, doit se faire précis et cohérent. **L'argumentation doit y être structurée et développée avec clarté, c'est-à-dire de façon logique.** Il est fortement conseillé de rédiger le texte selon le schéma classique suivant : introduction — développement — conclusion. Les éléments de l'argumentation doivent suivre une progression dans laquelle la relation entre les idées principales et les idées secondaires qui composent le propos se manifeste clairement.

D'un point de vue strictement technique, la page 1 correspond à la première page de l'introduction (et non à la page titre). Par convention, on n'inscrit pas le numéro de la première page (voir la section 3.2 sur la pagination).

3.1.4 Les notes de bas de page ou en fin de texte

Un travail de recherche comporte toujours des notes de bas de page (ou en fin de texte). Ces notes ont différentes fonctions. Certaines notes consistent en un commentaire que l'on apporte parallèlement au texte, mais qui ne peut y être inséré sans en briser la continuité : on les nomme « **notes de contenu** » ou « notes explicatives ». Un autre type de notes a pour fonction d'identifier les documents dont le chercheur s'est servi pour construire son argumentation ou documenter sa recherche. On les nomme « **notes de références** ». Parmi celles-ci, il faut distinguer les citations directes, d'une part, et les citations indirectes d'autre part. Les **citations directes** se rapportent à **un document cité textuellement** dans le travail de recherche et sont introduites par des **guillemets**. Les **citations indirectes** se

rapportent aux **idées** mêmes d'un auteur, qui sont paraphrasées ou résumées. Trop souvent, les citations indirectes ne sont pas identifiées : il s'agit là d'une faute grave, à laquelle il faut remédier en indiquant par une note de bas de page la référence aux idées ou arguments de l'auteur commenté.

Une autre façon d'inclure les notes est d'en dresser une liste que l'on place à la fin du texte, après la conclusion. Ce sont les « notes en fin de texte » que l'on distingue des « notes en bas de page ». Dans les deux cas, on annonce dans le texte la référence ou l'explication en utilisant un signe conventionnel nommé « **appel de note** », qui prend la forme d'un chiffre inscrit dans la position « exposant », lequel **ne doit pas porter le style graphique du mot qui le précède** : par exemple, si le terme précédent le chiffre de l'appel de note est en italique, **il ne faut pas que l'exposant soit en italique**.

 **À noter** : les appels de note sont numérotés de façon continue à l'intérieur d'un texte, sauf dans le cas d'un texte très long, où l'on recommence à 1 au début de chaque chapitre.

Dans le cas d'une note de contenu l'appel de note suit immédiatement le mot ou le texte que l'on commente ou pour lequel on veut ajouter une référence en bas de page ou en fin de texte. Dans le cas d'une note de référence, **l'appel de note se situe après le dernier mot cité. Le signe de ponctuation**, s'il appartient à la citation, suit l'appel de note et **précède le guillemet fermant** le texte cité. Voici deux exemples :

1. Au 1^{er} siècle avant notre ère, le poète Virgile énonçait cette vérité : « Nous ne pouvons tous faire toute chose¹ ».
2. Cette vérité : « Nous ne pouvons tous faire toute chose² », le poète Virgile l'énonçait au 1^{er} siècle.

 **À noter** : une citation, qu'elle soit directe ou de contenu, ne doit pas être suivie de plusieurs appels de note, car cela suscite la confusion. **À ne pas faire** : « Nous ne pouvons tous faire toute chose¹²³ ».

Si le passage cité n'a pas plus de trois lignes, il se place entre guillemets à l'intérieur du texte, suivi du chiffre d'appel comme indiqué plus haut. Cependant, **si la citation est longue, c'est-à-dire plus de trois lignes, elle s'inscrit alors en retrait du texte, à environ 1,5 cm des marges, à interligne simple et sans guillemets.** Par exemple :

3. Voici comment l'historien de l'art Heinrich Wölfflin conçoit la notion de style :

Nous avons défini les fins d'une histoire de l'art qui considère avant tout le style comme une « expression », celle de l'état d'esprit d'une époque et d'un peuple, comme aussi d'un tempérament personnel. Il est clair que ce n'est préjuger en rien de la valeur esthétique de l'œuvre envisagée : ce n'est pas le tempérament qui fait l'œuvre d'art, mais il fournit ce que l'on peut appeler la matière d'un style, qui comprend aussi (en un sens plus général) un idéal particulier de beauté, celui d'un individu ou d'une collectivité³.

Rappelons également que toute intervention que l'on fait dans un texte cité doit être clairement indiquée : les ajouts et les modifications sont signalés à l'aide de mots ou d'expressions placés entre crochets, par exemple : [lequel]. Les suppressions sont signalées par trois points de suspension placés entre crochets, ainsi : [...]. Ces modifications sont souvent nécessaires pour harmoniser la syntaxe de la citation avec celle du texte.

3.1.5 La bibliographie

La bibliographie se présente généralement en **suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs**. Elle est une partie très importante du travail de recherche. D'une part, elle permet au lecteur d'en apprécier le sérieux et, d'autre part, d'en **retracer le cheminement intellectuel** sur lequel repose l'argumentation. C'est justement parce que la bibliographie constitue un outil de communication scientifique qu'il est important que l'auteur du travail de recherche adopte un mode de présentation des références bibliographiques qui soit uniforme, concis et précis.

³ Heinrich WÖLFFLIN, *Principes fondamentaux de l'histoire de l'art*, Paris, Gallimard, 1952, p. 15.

3.1.6 La liste des illustrations

La majorité des travaux de recherche en histoire de l'art contiennent des illustrations, des plans ou des cartes. Il faut dresser la liste de ces documents et indiquer leur référence complète comme cela est présenté dans [Diapason](#). Généralement, les illustrations sont regroupées à la fin du texte, immédiatement après la bibliographie (voir l'annexe 3 pour un modèle de liste des illustrations). L'identification complète d'une œuvre est donc à inscrire **à la fois** en légende, directement sous la reproduction, **et** dans la liste des illustrations.

Si un travail ne présente qu'une ou deux illustrations, il n'est pas obligatoire d'en dresser une liste. Dans ce cas, on identifiera l'œuvre et la source de l'illustration sous forme de légende au bas de la reproduction.

 **À noter :** il manque dans Diapason la référence d'une image issue d'un ouvrage. Voici comment procéder :

- **Modèle** : NOM DE L'AUTEUR, Prénom (lorsque connus, sinon l'on passe au titre). *Titre de l'œuvre [type de production]*, dimensions, année, référence bibliographique complète de l'ouvrage d'où provient l'image.
- **Exemple** : *Statue d'Aristote du portail Royal de Notre-Dame de Chartres [sculpture], [s.d.]*, photo tirée d'Anne PRACHE, *Notre-Dame de Chartres. Images de la Jérusalem céleste*, Paris, Éditions CNRS, 1993, p. 23.

 **À noter :** dans le cas des œuvres architecturales, plutôt que d'indiquer la dimension et la localisation, on mentionne la partie de l'œuvre qui est représentée : façade, intérieur, abside, etc.

3.1.7 Les illustrations

Dans le corps du texte du travail de recherche, l'auteur indique le numéro des illustrations en écrivant (*figure 1 ou fig. 1*), (*figure 2 ou fig. 2*), (*figure 3 ou fig. 3*), etc. L'auteur reprend le numéro de la figure dans la légende de l'illustration.

3.2 La pagination

On numérote les pages d'un travail de façon consécutive. Toutes les pages sont comptées, peu importe que le numéro de page soit indiqué ou non sur la page. Les pages liminaires sont numérotées en chiffres romains minuscules, alors que les pages subséquentes, de l'introduction à la fin du travail, sont paginées en chiffres arabes. **On n'inscrit pas de numéro sur la page titre ni sur la première page d'une section** : table des matières, introduction, chapitre, conclusion, bibliographie. De plus, il convient d'harmoniser la police de la numérotation avec celle du reste du travail de manière que le tout soit uniforme.

3.3 Présentation des notes et références bibliographiques

En ce qui concerne la présentation des notes et des références bibliographiques, le mot d'ordre est ***homogénéité***. **Le style bibliographique choisi, il est important de faire preuve de cohérence en le conservant jusqu'au terme du travail de rédaction**. Ce faisant, les éléments qui constituent le corps de références documentaires présentent une unité qui les rend facilement compréhensibles au lecteur. Il convient également de porter attention à **l'ordre des éléments** de la note et de la référence prescrit par le style bibliographique adopté, de même qu'à la **ponctuation** qui les organise.

Dans les travaux de recherche en histoire de l'art, il faut préconiser l'utilisation du **style Dionne** présenté par l'outil bibliographique [Diapason](#).

 **À noter** : bien que l'outil Diapason soit très complet, n'y figure pas la référence bibliographique d'un **catalogue d'exposition**. Voici comment procéder :

- **Modèle** : NOM, prénom. *Titre*, catalogue d'exposition (ville où se déroule l'exposition, lieu où se tient l'exposition, dates), ville d'édition, éditeur, année, nombre de pages.
- **Exemple** : DIDI-HUBERMAN, Georges, *et al.* *Soulèvements*, catalogue d'exposition (Paris, Jeu de Paume, 18 octobre 2016 – 15 janvier 2017), Paris, Éditions Gallimard & Éditions du Jeu de Paume, 2016, 420 p.

 **À noter** : pour les livres, l'identification de **l'adresse bibliographique** qui comprend, en ordre : le lieu d'édition, c'est-à-dire le nom de la **ville en français** (par exemple : Cologne et non Köln) ; le nom de la maison d'édition ; la date de publication. Pour les articles de périodique, il faut indiquer le volume et le numéro de la revue en chiffres arabes. La date de publication (mois ou saison et année(s) en **français**) est inscrite entre parenthèses.

 **À noter** : Direction, édition, compilation. Un ouvrage peut parfois contenir plusieurs articles ou textes d'auteurs différents. Dans ce cas, il est d'usage d'indiquer le nom de la(les) personne(s) responsable(s) de la parution de l'ouvrage par les abréviations « **éd.** » (pour *éditeur* ou « **éds.** » s'il y a plus d'un éditeur intellectuel) ou « **dir.** » (pour *directeur*).

- **Exemple** : PREZIOSI, Donald, éd. *The Art of Art History: A Critical Anthology*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Oxford history of art », 2009, 591 p.
- **Exemple** : TALON-HUGON, Carole, dir. *Les théoriciens de l'art*, Paris, Presses universitaires de France, 2017, 747 p.

3.4 Usage des abréviations d'expressions latines (latinismes)

La clarté et l'uniformité dans la façon d'établir les notes de références ou de contenu sont indispensables. Lorsqu'un travail de recherche renvoie à un ouvrage en note pour la première fois, la description de ce dernier doit être complète. Par la suite, si l'on doit se référer encore au même ouvrage, on abrège la référence à l'aide de *latinismes*.

La méthode des latinismes préconise l'emploi de certaines abréviations provenant d'expressions latines (*Ibid.*, *Id.*, *op. cit.*, *Loc. cit.*). Ces abréviations sont toujours en *italiques* parce ce que, de fait, elles proviennent d'une langue étrangère. Leur emploi est détaillé sur [Diapason](#) dans la section intitulée « **Informations utiles** » présente dans chaque onglet.

 **À noter :**

1. Si l'on se réfère à plusieurs ouvrages d'un même auteur, le titre abrégé du livre ou de l'article cité, s'il est long, remplace les abréviations :

¹ FRAMPTON, « Architecture contemporaine », p. 867.

² *Id.*, *Histoire critique*, p. 210.

2. Lorsque l'on doit répéter une référence, mais que celle-ci est très éloignée de la référence originelle, on répète la référence complète de l'ouvrage ou de l'article.

4. RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES RELATIVES À LA RECHERCHE ET À LA PRÉSENTATION DES TRAVAUX

- BEAUD, Michel, et al. L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net, Paris, La Découverte, 2006, 202 p.
- CHEVALIER, Brigitte. Lecture et prise de notes, Paris, Armand Colin, 2010 123 p.
- DÉPELTEAU, François. La Démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats, Bruxelles, De Boeck & Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010, 417 p.
- LETOURNEAU, Jocelyn. Le Coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel, Montréal, Boréal, 2006. 259 p.
- QUIVY, Raymond, Luc Van CAMPENHOUDT et Jacques MARQUET. Manuel de recherche en sciences sociales, Malakoff, Dunod, 2017, 383 p.
- SANFAÇON, André. La Dissertation historique. Guide d'élaboration et de rédaction, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, 220 p.

Annexe 1 :
Modèle de page titre

Louise Dumas
Baccalauréat en histoire de l'art

**Analyse d'une œuvre d'Anselm Kiefer ;
*Buch mit Flügeln/Livre avec ailes (1992-1994)***

Art contemporain
HAR-1011
présentée à
Monsieur Maxime Coulombe

Université Laval
Le 14 octobre 2020

Annexe 2 :
Modèle de table des matières

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Chapitre 1. L'esthétique médiévale	6
1.1 La scission avec l'univers classique.....	10
1.2 Les perspectives nouvelles	15
Chapitre 2. L'esthétique du sublime	20
2.1 La puissance des formes	26
2.2 La violence de l'obscurité	30
Chapitre 3. L'esthétique romantique	35
3.1 L'exaltation de l'art	39
3.2 La puissance créatrice	44
Conclusion.....	52
Notes	59
Bibliographie.....	62
Liste des illustrations	65
Illustrations	66

Annexe 3 :
Modèle de liste des illustrations

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

1. *Portail sud de Saint-Pierre de Moissac. Détail [architecture]*, début du XII^e siècle, photo tirée de Horst Woldemar JANSON, *Histoire de l'art, panorama des arts plastiques des origines à nos jours*, Belgrade, Ars Mundi, 1988, pl. 369.
2. LASSUS, Jean-Baptiste-Antoine. *Plan de Notre-Dame de Chartres [dessin]*, 1857, photo tirée d'Anne PRACHE, *Notre-Dame de Chartres. Images de la Jérusalem céleste*, Paris, Éditions CNRS, 1993, p. 63.
3. *Statue d'Aristote du portail Royal de Notre-Dame de Chartres [sculpture]*, [s.d.], photo tirée d'Anne PRACHE, *Notre-Dame de Chartres. Images de la Jérusalem céleste*, Paris, Éditions CNRS, 1993, p. 23.
4. COROT, Jean-Baptiste Camille. *La Cathédrale de Chartres [peinture à l'huile]*, 52 x 64 cm, 1830, Paris, Musée du Louvre, <https://www.louvre.fr>.